



Demission sans préavis quel sont les risque?

Par **doudzy17**, le **25/06/2009** à **17:27**

Bonjour,

Je viens avous car j'ai besoin d'information,voilà:

Je suis en cdi depuis 4 ans dans une entreprise et j ai fais une lettre de demission en demandant de ne pas respecter le preavis.Mon patron veut que j 'execute mon mois de préavis.Est je droit de ne pas le faire et quel sont les risques encouruent??Puis-je cumuler mes congés payés et mes RTT pour diminuer mon mois de préavis??

J'ai trouver un nouvel employeur qui est prés a m'embaucher dans les plus bref délai!!Je ne sais comment faire.

Merci de bien vouloir me répondre.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **26/06/2009** à **08:17**

bonjour,

les risques : payer des dommages à votre employeur (si il intente une action aux prud'hommes)

[citation]Puis-je cumuler mes congés payés et mes RTT pour diminuer mon mois de préavis?? [/citation]

non.. cela repousserait la date de fin du contrat....

[citation]J'ai trouver un nouvel employeur qui est prés a m'embaucher dans les plus bref

délai!![/citation]

et il ne peut pas attendre que vous fassiez votre préavis...?

Par **doudzy17**, le **26/06/2009** à **13:47**

Je vous remerci de votre reponse.Mon futur employeur et prés a attendre donc je vais faire mon préavis comme sa tout sera plus simple.

Merci a vous

Par **Visiteur**, le **26/06/2009** à **15:53**

voila une sage décision !!! bravo..... et bon courage....